

**CERTIFICAT D'ACCREDITATION**

**AGAT LABORATOIRES LTÉE**  
**9770, route Transcanadienne**  
**Montréal (Québec) H4S 1V9**

**Numéro de laboratoire :** 480

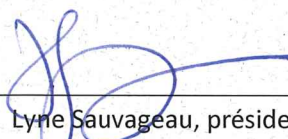
**Champ d'accréditation :** MICROBIOLOGIE DE L'AIR

Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, avec le soutien technique de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, déclare que le détenteur de ce certificat est habilité à réaliser les analyses pour les paramètres précisés dans sa portée d'accréditation<sup>1</sup>, conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, incluant la norme internationale ISO/CEI 17025:2005.

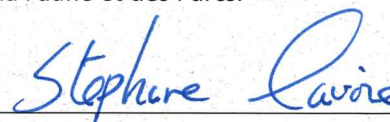
**Date d'entrée en vigueur :** 2024-02-27

**Date d'échéance :** 2029-02-26

Le présent certificat, valide pour la période indiquée, est soumis aux règles et procédures établies et demeure la propriété du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



Lyne Sauvageau, présidente et directrice générale  
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé  
et en sécurité du travail



Stéphane Lavoie, directeur général  
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec  
Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements  
climatiques, de la Faune et des Parcs

<sup>1</sup> La portée d'accréditation est disponible au <https://www.ceaeg.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/portee-accreditation/480-portee-micro-air.pdf>.

**CERTIFICAT D'ACCREDITATION**

**AGAT Laboratoires ltée**  
**9770, route Transcanadienne**  
**Montréal (Québec) H4S 1V9**

Numéro de laboratoire : 480

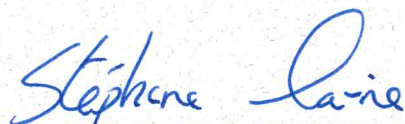
Service à la clientèle externe : Oui  Non 

Selon les dispositions de l'article 118.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs incluant la Norme internationale ISO/CEI 17025:2005, le détenteur de ce certificat est habilité à réaliser les analyses pour les paramètres précisés dans sa portée d'accréditation<sup>1</sup>.

Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
2024-02-27	2029-02-26

Le présent certificat, valide pour la période indiquée, est soumis aux règles et procédures établies et demeure la propriété du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Pour le ministre,



Stéphane Lavoie, directeur général  
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

<sup>1</sup> La portée d'accréditation est disponible au <https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/portee-accreditation/480-portee.pdf>.